PRÉFET
DU MORBIHAN
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

(retire le précédent avis de consultation)

Société TB Recyclage
Extension d'une installation de recyclage de déchets à Saint-Allouestre

La demande d'autorisation environnementale, au titre de l'article L181-1-2° du code de l'environnement, présentée par la société TB Recyclage, portant sur un projet d'extension d'une installation de recyclage de déchets, sera soumise à une **consultation du public**, par voie électronique, **du 26 octobre 2026 à 9h00 au 26 janvier 2027 à minuit, soit pour une durée de trois mois.**

Ce projet est soumis à évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier sera consultable par voie électronique sur le site internet dédié à la consultation : https://www.democratie-active.fr/tb-recyclage-saint-allouestre/. Ce dossier sera également consultable avec l'avis de consultation du public sur le site Internet des services de l'État du Morbihan à l'adresse : https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Participation-du-public. Les avis réglementairement requis sont mis en ligne sur le site de la consultation au fur et à mesure de leur émission. Toute précision ou information complémentaire sur le projet peut être demandée auprès de M. Adrien Bohelay , par téléphone au 02 97 47 02 37 ou par courriel à l'adresse suivante : tbrecyclagesaintallouestre@gmail.com

M. Laurent Dané, ingénieur qualité, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Rennes. M. Jean-Paul Boléat, ingénieur en chef des TPE à la retraite et M. Yannick Le Ray, expert consultant en portage salarial à la retraite, sont désignés en qualité de membres de la commission d'enquête.

Deux réunions publiques présidées par le président de la commission d'enquête, en présence de la société TB Recyclage, sont organisées au cours de la consultation du public :
- réunion publique d'ouverture : le lundi 9 novembre à 18h00 , salle polyvalente de Saint-Allouestre ;
- réunion publique de clôture : jeudi 14 janvier 2027 à 18h00, salle polyvalente de Saint-Allouestre .

Une permanence se tiendra en outre le mercredi 6 janvier de 8h30 à 11h30 en mairie de Saint Allouestre.

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra formuler ses observations et propositions à l'adresse suivante : tb-recyclage-saint-allouestre@democratie-active.fr. Les observations et propositions du public transmises par voie postale (en mairie de Saint-Allouestre, 1 place Joseph Marrot 56500) ainsi que les observations écrites reçues par le président de la commission d'enquête en mains propres lors des réunions publiques, seront versées sur le site de la consultation. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site de la consultation : https://www.democratie-active.fr/tb-recyclage-saint-allouestre/.

A l'issue de la consultation du public, toute personne pourra prendre connaissance auprès du préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan - service eau, biodiversité risques) et en mairie de Saint-Allouestre du rapport et des conclusions motivées du président de la commission d'enquête pendant un an à compter de la clôture de la consultation. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et sur le site de la consultation du public.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, délivrée par le préfet du Morbihan, sera une autorisation environnementale assortie de prescriptions ou un refus.